

Liste des justificatifs de domicile

Seuls sont recevables les justificatifs de la liste cidessous :

- > Facture téléphone fixe ou mobile
- > Impôts sur le revenu
- > Facture d'électricité ou de gaz
- Quittance de loyer <u>informatisée</u>

Le justificatif doit obligatoirement dater de MOINS DE 6 mois si vous avez une adresse personnelle.

Pour les <u>personnes hébergées le justificatif doit</u>
<u>obligatoirement dater de MOINS DE 3 mois</u> pour être
recevable.

SAS TRAJECTOIRE - ECOLE DE CONDUITE - AUTO, MOTO, CYCLO, REMORQUE

2 Chemin des Vignes - 70360 Scey sur Saône 6 Rue Charles Bontemps - 70500 Jussey 3 Rue de la Ressorte - 70000 Vesoul Tél : 03 84 68 86 05 - port : 06 73 44 72 38

trajectoire70360@orange.fr & www.trajectoire.me